

Politique de sécurité nationale : Ouverture de l'atelier de validation des documents stratégiques

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 8 FÉVRIER 2024

1521

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Crise politique au Sénégal

La CEDEAO complice ou incapable ?



Maison de la pupille :
Le président Assimi lance les travaux



Retrait du Mali de la CEDEAO
Le gouvernement se justifie dans un communiqué

Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

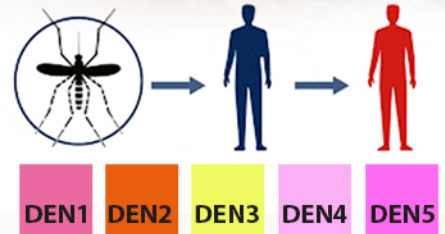


CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



5 sérotypes du virus de la dengue



SYMPTÔMES

Temps d'incubation :
4 à 10 jours après la piqûre



DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (somnolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)

BONS CONSEILS & PRÉVENTION



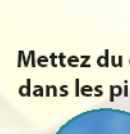
Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

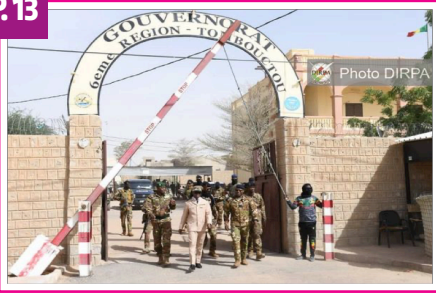
*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie



MALIKILÉ Sensibilisation

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

P.13



P.20



P.25



/ Une /

Crise politique au Sénégal :
La CEDEAO complice ou incapable ?

P.4

/ Breves /

Tombouctou : Le Chef d'État-major de l'Armée de l'Air en visite d'autorité
PCIA THÉÂTRE EST : Visite du nouveau Commandant aux autorités locales
Politique de sécurité nationale :
Ouverture de l'atelier de validation des documents stratégiques
IER : Les chercheurs ne trouvent pas 46 millions F CFA

P.13

P.14

P.15

P.16

/ Actualité /

Maison de la pupille :
Le président Assimi lance les travaux
Situation sanitaire et humanitaire :
La Ministre de la Santé et du Développement social à Menaka

P.18

P.20

/ Politique /

Retrait du Mali de la CEDEAO :
Le gouvernement se justifie dans un communiqué
Rencontre avec le corps diplomatique :
Le Ministre Diop briefe ses interlocuteurs

P.23

P.25

/ Culture & Société /

Célébration des 45 ans du groupe KASOBANE:
Exposition exceptionnelle de bogolan

P.27

/ International /

Crise de la CEDEAO :
Une version sahélienne de la rivalité Russo- Américaine
Production de pétrole en 2023 :
L'Angola réalise une recette de 18 milliards de FCFA

P.28

P.29

/ Sport /

CAN/CÔTE D'IVOIRE 2023 :
Les favoris éliminés

P.30

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

- **Gérant:** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef:**
- **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar
- **Service Commercial:** Youssef Diarra
- **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



Crise politique au Sénégal

La CEDEAO complice ou incapable ?

Dans le contexte de la crise politique au Sénégal, la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) fait face à des critiques. Un communiqué succinct dont la rédaction du journal numérique Malikilé, a eu dans lequel la CEDEAO conseille, sans le nommer, le président Macky Sall de s'abstenir de faire des déclarations contraires à la constitution sénégalaise. Ce communiqué survient après l'adresse à la nation de Macky Sall, dans laquelle il annonce le report des élections présidentielles prévues pour le 25 février à une date ultérieure. Malgré l'adoption de la loi par l'assemblée nationale, l'organisation communautaire reste permissive.

La Commission de la CEDEAO suit avec inquiétude l'évolution de la situation politique au Sénégal. Elle met en garde contre toute action ou déclaration pouvant violer la Constitution du pays et rappelle à la population ainsi qu'à la classe politique leur responsabilité dans le maintien de la paix et de la stabilité. La CEDEAO encourage également la classe politique à prendre des mesures urgentes pour rétablir le calendrier électoral conformément à la Constitution du Sénégal.

Dans ces moments difficiles pour le pays et la région, la Commission lance un appel à toutes les parties prenantes afin qu'elles renoncent à la violence et à toute action susceptible de perturber davan-

tage la paix et la stabilité du pays. Elle exhorte également les forces de l'ordre à faire preuve de retenue et à protéger les droits fondamentaux de tous les citoyens. La CEDEAO assure qu'elle restera attentive aux événements et prendra toutes les mesures nécessaires pour accompagner le gouvernement et le peuple sénégalais dans le maintien de la tradition démocratique du pays.

Cependant, certains observateurs soulignent une différence de traitement de la part de la CEDEAO envers d'autres pays de la région. En effet, cette organisation adopte une position plus sévère à l'égard du Mali, du Burkina Faso et du Niger. En revanche, dans le cas du Tchad, la communauté inter-



nationale s'est montrée compréhensive et a apporté son soutien aux autorités de la transition. Cette disparité de traitement alimente les tensions et met en lumière les divergences au sein de la CEDEAO.

Le troisième mandat d'Alassane Dramane Ouattara en Côte d'Ivoire, ainsi que le revirement de Macky Sall après sa déclaration de ne pas se représenter, confortent les déclarations faites par le Mali lors du dernier sommet de l'ONU aux

États-Unis.

Cette crise politique au Sénégal met en évidence les défis auxquels l'intégration africaine est confrontée. Le duel entre les états de l'AES et la CEDEAO s'annonce difficile, et d'importantes décisions devront être prises pour résoudre cette crise. En attendant, les États de l'AES sont catégoriques : un retour à la CEDEAO n'est pas envisageable. La situation politique au Sénégal demeure tendue et

soulève de nombreuses interrogations quant à l'avenir du pays. Il faut que toutes les parties prenantes s'engagent dans un dialogue constructif et respectueux des principes démocratiques afin de trouver une solution pacifique et durable à cette crise. La CEDEAO, en tant qu'organisation régionale, doit jouer un rôle actif et impartial pour soutenir le peuple sénégalais durant cette période critique.

■ Karamoko B Keita

malikile.com
LA PREMIÈRE PLATEFORME DE DISTRIBUTION DE COMMUNIQUÉS ET DE RELATION MÉDIAS ET BIEN D'AUTRES SERVICES !

La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services ! *

SALON DES
MEDIAS
DU MALI

3^{EME}
ÉDITION



DU 09 AU 12 MAI
2024

l o a d i n g . . .

Mabel Chronique



11 haut cadres dont neuf DG et Anciens mis sous mandat dépôt 07/02/2024

Ammy Baba Cisse



Un panier de cola est à 190.000 FCFA. Nous allons renoncer aux mariages, aux baptêmes et aux sacrifices.

Charles Bazie



Jay-Jay Okocha & Fabrice Maieco 'Akwá' se retrouvent une nouvelle fois. C e sera définitivement une soirée légendaire



Ouverture Média - OM



#OM_INFO: URGENT!!! Avis de vol !

Une Toyota Rav4 de l'année 2019, immatriculée CB 1550 MD, a été dérobée à son propriétaire. La voiture, équipée du système sans clé push to start, a été subtilisée alors que le propriétaire avait oublié la commande à l'intérieur pendant un bref moment lors d'un achat. Profitant de cette opportunité, des voleurs ont pris possession du véhicule et l'ont démarré avant de s'évaporer dans la nature.

Face à l'augmentation croissante des vols de voitures, il est impératif que chacun collabore avec les forces de l'ordre pour démanteler ces réseaux criminels. Une récompense de 300 000 francs est promise à toute personne pouvant fournir des informations permettant de retrouver le véhicule volé.

Numéros à contacter : 76332974 / 66830707.

#OM_KD



■ MbockyCulture



Samuel Eto'o aurait fait savoir dès le 19 janvier dernier au comité exécutif qu'il souhaitait démissionner de son poste de président de la FECAFOOT.

L'ancien Capitaine des Lions indomptables aurait très mal vécu le fait qu'un membre du gouvernement impose la présence d'Andre Onana dans le XI du Cameroun face au Sénégal lors de la CAN 2023.



■ Moussa Baba Coulibaly



Le gardien de but d'Afrique du Sud est absolument incroyable avec ses arrêts de balle

■ Moussa Badjè Doumbia



Ça se trouve le Sénégal sera le 4eme pays de l'AES.

■ Ammy Baba Cisse



Issa Kaba est formel : À partir du 3 Avril, Macky Sall n'est plus légal et légitime. Il est dans un coup d'État institutionnel.

■ Malick Konate



Match terminé
Le Nigeria décroche son billet pour la finale de la #CAN2023 en battant les Sud-Africains aux tirs au but.
#Bèki_Takè

■ Malick Konate



Où en sommes-nous avec l'Alliance Burkina - Guinée - Mali ? C'est tombé dans l'eau ? Ce n'est plus d'actualité ? Et la Mauritanie ? À connaître - À demander
#Bèki_Takè

■ Malick Konate



#Mali #CEDEAO : « le Gouvernement de la République du Mali n'est plus lié aux contraintes de délai, mentionnées à l'article 91 du Traité révisé et évoquées par la Commission. »

#Bèki_Takè #AES

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

RÉPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

LE MINISTRE



Koulouba, le 06 FÉV 2024

N° 000 67 /MAECISG/D.AF

Le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République du Mali présente ses compliments à la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et a l'honneur d'accuser réception de sa note verbale référencée ECW/OP/DC/31.01.24/ak en date du 31 janvier 2024.

En réponse, le Ministère réitère le caractère irréversible de la décision du Gouvernement de la République du Mali de se retirer sans délai de la CEDEAO en raison de la violation par l'Organisation de ses propres textes, ainsi que les autres raisons légitimes mentionnées dans le Communiqué conjoint N°001 du Burkina Faso, de la République du Mali et de la République du Niger, en date du 28 Janvier 2024.

En effet, la CEDEAO, par la décision de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, en date du 09 janvier 2022, a imposé au Mali des sanctions contraires aux dispositions communautaires pertinentes, notamment au *Traité révisé de la CEDEAO du 24 juillet 1993* et au *Protocole additif A/SA.13/02/12 du 17 février 2012 portant régime des sanctions à l'encontre des Etats membres qui n'honorent pas leurs obligations vis-à-vis de la CEDEAO*.

Ni ces textes, ni aucun autre instrument juridique de l'Organisation ne prévoit la fermeture des frontières à un Etat membre.

En outre, par cette décision, la Conférence de la CEDEAO a violé le droit d'accès à la mer et depuis la mer et la liberté de transit du Mali, tels que prévus par l'article 125 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, adopté à Montego Bay le 10 décembre 1982.

Le Ministère indique à la Commission que ces graves manquements commis par la CEDEAO rendent le *Traité de la CEDEAO* inopérant, au regard des dispositions pertinentes de la Convention de Vienne sur le Droit des Traités de 1969, notamment celles relatives à la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, la survenance d'une situation rendant l'exécution du traité impossible et le changement fondamental de circonstances.

Par conséquent, le Gouvernement de la République du Mali n'est plus lié aux contraintes de délai, mentionnées à l'article 91 du *Traité révisé* et évoquées par la Commission.

Le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale de la République du Mali saisit cette occasion pour renouveler à la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) les assurances de sa considération distinguée.

COMMISSION DE LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE
DES ÉTATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (CEDEAO)

- ABUJA -

Koulouba BP 11 Tél : (+223) 20 22 80 17



■ Présidence Sénégal



@PR_Senegal
Le Président
@Macky_Sall

a reçu une délégation du Conseil des ministres de l' #OHADA, dirigée par Rose Mutombo, ministre d'État et ministre de la Justice de la #RDC. Les discussions ont porté sur la 57e session en cours à Dakar et les défis du conseil présidé par le Sénégal.



■ Aminata TOURE



@aminatatourekkl

Poursuivi par la clameur internationale,
le Président

@Macky_Sall

s'est personnellement mis au ban de toute la communauté internationale sans exception, ternissant au passage l'image de notre Démocratie jadis respectée partout. Il ne lui reste plus qu'à organiser l'élection présidentielle le 25 février prochain, conformément au calendrier républicain. #FreeSenegal

■ **Moussa AG Acharatoumane**



@Mossa_ag

#Menaka : Grosse délégation ministérielle, d e s

vols #humanitaires avec bcp d'aides, un grand convoi humanitaire terrestre sécurisé par les #FAMAS. l'État est désormais mobilisé pour cette région meurtrie par le monstre #Daesh. Nous remercions tous ceux qui se sont mobilisés de près ou de loin pour remédier à cette crise qui n'a que trop duré.



Radio Aadar



COMMUNIQUÉ

DIRECTION GÉNÉRALE



INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

La Direction Générale porte à la connaissance des pensionnés de l'INPS que l'objectif du contrôle physique est d'identifier les bénéficiaires de pensions afin d'éviter que des droits ne soient payés à des personnes non indiquées.

A cet effet, elle informe tous les bénéficiaires de pension que **l'absence du contrôle physique entraîne systématiquement la suspension des droits à partir de janvier 2024.**

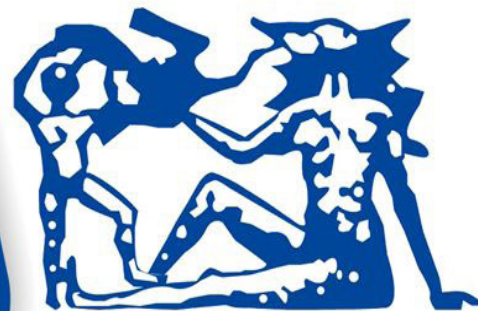
La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

Bamako, le 03 janvier 2024

La Direction Générale

COMMUNIQUÉ

N°2024-004/DG-INPS



INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

Le Directeur Général de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les rentiers d'accident du Travail du District de Bamako, que l'INPS procédera à un **contrôle physique de tous les rentiers de Bamako**.

Le contrôle se déroulera dans toutes les Agences des Communes de l'INPS pour la période allant du **15 janvier au 24 janvier 2024**. Le contrôle concerne tous les modes de paiements (caisse, virement bancaire).

Les bénéficiaires doivent se munir des pièces suivantes :

- ***La pièce d'identité en cours de validité***
- ***Le carnet AT ou le N°AT***

La Direction Générale sait compter sur votre bonne compréhension.

Bamako, le 10 janvier 2024

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
OUSMANE KARIM COULIBALY
Chevalier de l'Ordre National

Tombouctou: Le Chef d'État-major de l'Armée de l'Air en visite d'autorité

Le 5 février 2024, le Général de Brigade Alou Boï DIARRA, Chef d'État-major de l'Armée de l'Air, a effectué une visite officielle dans le Secteur 3 de l'Opération «Maliko». Cette visite avait pour objectif de renforcer les opérations militaires dans la région et de discuter des mécanismes opérationnels nécessaires pour lutter plus efficacement contre les terroristes.

Accompagné d'une délégation composée du Sous-chef d'État-major Opération, Colonel Adama Demba DEMBELE, du Commandant GPD-1, Lieutenant-Colonel Saïbou KEITA, du Chef de la Division Renseignement, Commandant Nanta KONATE, du Commandant GPD-3, Commandant Bakary Bréhima SIDIBE, du Chef de Cabinet, Commandant Abdoulaye Kassoum DIAKITE et de la cellule Communication, Sous-Lieutenant Cathérine DRABO, le Général DIARRA est arrivé à l'aéroport de Tombouctou à 09h30, où il a été chaleureusement accueilli par le Commandant du Secteur 3 de l'Opération «Maliko», le Colonel Seydou B. NIANGADOU, ainsi que par le Commandant de la Base Aérienne 201, Lieutenant-Colonel Mahamadou BAMBA.

Après les honneurs militaires rendus par le piquet d'hon-

neur, le Général DIARRA s'est rendu chez le Gouverneur de la 6ème Région administrative, le Commissaire principal Bakou KANTE, pour une visite de courtoisie. Cette étape a permis d'établir un dialogue constructif avec les autorités locales et de renforcer la coopération entre l'Armée de l'Air et les autorités civiles.

Ensuite, le Général DIARRA s'est rendu au Centre des Opérations du Secteur 3 de l'Opération «Maliko», où le Commandant du Secteur 3, le Colonel NIANGADOU, lui a présenté la situation sécuritaire de la région. Les discussions ont ensuite porté sur les mécanismes opérationnels à mettre en place pour lutter de manière plus efficace contre les groupes terroristes qui sévissent dans la région.

Enfin, le Chef d'État-major de l'Armée de l'Air et sa délégation se sont rendus à la Base Aérienne 201, où il a eu l'occasion d'inaugurer un Centre d'accueil et un Centre de Commandement. Ces nouvelles installations offriront aux membres de l'Armée de l'Air un cadre de travail adéquat pour mener à bien leurs missions.

Cette visite officielle témoigne de l'engagement de l'Armée de l'Air dans la lutte contre le terrorisme au Mali. Le Chef d'État-major de l'Armée de l'Air a souligné l'importance de renforcer la coopération entre les différentes entités militaires et civiles afin de garantir la sécurité et la stabilité de la région de Tombouctou.

Arouna Sidibé



PCIA THÉÂTRE EST : Visite du nouveau Commandant aux autorités locales

Gao, le 6 février 2024 - Le Colonel-major Daouda Traoré, récemment nommé Commandant du PCIA THÉÂTRE EST de l'Opération MALIKO, a effectué une visite de courtoisie auprès des autorités administratives, coutumières et religieuses de la ville de Gao. Cette visite fait suite à sa prise de fonction le 31 janvier 2024 et avait pour objectif de solliciter leur soutien afin de garantir la réussite de la mission qui lui a été confiée par les plus hautes autorités du pays.

Accompagné par le Général Moussa Traoré, Gouverneur de la Région Administrative de Gao, le Colonel-major Daouda Traoré a rencontré plusieurs personnalités influentes de la région. Parmi elles, le Chef ARMA ALKALDO, Mohomodou Ibrahim dit Arougaya TOURE, ainsi que des représentants des cadres de concertation, de l'imam de la Grande mosquée de Gao, Oumar Almahady MAIGA, et des leaders des Églises catholique et protestante.

Lors de ces rencontres, le Colonel-major Daouda Traoré a souligné que la sécurité de la localité était la priorité absolue. Il a exprimé sa détermination à relever le défi sécuritaire et a sollicité les conseils et la collaboration

des notabilités présentes. Il a également mis en avant le rôle essentiel des Forces Armées Maliennes (FAMA) dans la sécurisation des personnes et des biens.

En réponse, les autorités coutumières et religieuses ont exprimé leur disponibilité à soutenir les FAMA dans leur mission. Elles ont manifesté leur volonté de collaborer étroitement afin d'assurer la sécurité de la région et de contribuer à la stabilité du pays. Enfin, elles ont tenu à exprimer leur reconnaissance envers les Forces de Défense et de Sécurité de Gao pour leur détermination dans la lutte contre le terrorisme.

Cette visite du Colonel-major Daouda Traoré témoigne de l'importance accordée à la collaboration entre les autorités militaires et les acteurs locaux dans la lutte contre l'insécurité. Elle renforce également les liens entre les différentes composantes de la société afin de garantir la stabilité et la prospérité de la région de Gao.

L'Opération MALIKO, dans laquelle s'inscrit le PCIA THÉÂTRE EST, vise à renforcer la présence sécuritaire dans les régions du nord et du centre du Mali, qui sont régulièrement confrontées à des actes terroristes. La visite du nouveau Commandant marque ainsi le début d'une nouvelle phase dans cette mission cruciale pour la sécurité du pays.

Arouna Sidibé



Politique de sécurité nationale Ouverture de l'atelier de validation des documents stratégiques

Le 6 février 2024, le Général de division Yamoussa Camara, ministre-conseiller à la Sécurité nationale, a présidé la cérémonie d'ouverture de l'atelier de validation des documents de Politique de Sécurité nationale (PSN) et de Stratégie de Sécurité nationale (SSN) du Mali. Cet événement marque une étape essentielle dans le renforcement de la sécurité dans le pays, réunissant des acteurs clés pour garantir la qualité et la pertinence des documents stratégiques.

L'atelier prévoit une révision de l'historique du processus d'élaboration de la Politique de Sécurité nationale et de la Stratégie de Sécurité nationale du Mali. Les projets en question seront présentés en détail, avec des séances de questions-réponses visant à éclaircir tous les points d'ombre et à consigner les observations pertinentes.

Les participants, comprenant des membres du Secrétariat permanent du Conseil de Sécurité nationale, des représentants des ministères régaliens, des services de défense et de sécurité, ainsi que des personnes ressources, apportent une expertise essentielle. Leur engagement et leurs propositions sont indispensables pour garantir la qualité et la pertinence des documents soumis à validation.

Dans son discours, le Général de division Yamoussa Camara a souligné les objectifs de cet atelier. Il a mis en évi-

dence la nécessité d'examiner en profondeur le projet de PSN et son document connexe, la Stratégie de Sécurité nationale. Selon lui, la PSN, conçue pour vaincre l'incertitude, nécessite une opérationnalisation à travers une Stratégie nationale, qui constitue le seul document de référence pour la cohérence des stratégies sectorielles et spécifiques.

Il a précisé que la SSN détermine la répartition des rôles et responsabilités des principaux acteurs de la sécurité nationale dans le but d'atteindre les objectifs de la PSN. Elle permet également d'organiser au niveau national les réponses aux menaces et risques intérieurs et extérieurs, en mobilisant tous les moyens de l'État tels que les forces armées et de sécurité, la sécurité civile et les ressources des collectivités.

Le Général de division Yamoussa Camara a rappelé que l'élaboration de ce document ne vise pas à préparer la guerre ou à conjurer les crises et les catastrophes. Il s'agit plutôt de mettre en place des mécanismes et des dispositions adéquates pour garantir une meilleure situation de paix et de sécurité dans tous les domaines de la sécurité humaine.

Cet atelier de validation des documents de Politique de sécurité nationale et de Stratégie de sécurité nationale du Mali marque donc une étape cruciale dans les efforts continus du pays pour renforcer sa sécurité et assurer la paix dans toutes les sphères de la société. La participation active des acteurs clés témoigne de l'engagement du Mali à garantir la qualité et la pertinence de ses stratégies de sécurité nationale.

Ibrahim Sanogo



IER:**Les chercheurs ne trouvent pas 46 millions F CFA**

A l'Institut d'économie rurale (IER), le Vérificateur général a découvert des irrégularités administratives et financières de 2019 à 2022. Le montant en cause porte sur plus de 46 millions de F CFA.

La présente vérification a pour objet la gestion de l'Institut d'économie rurale (IER), au titre des exercices 2019, 2020, 2021 et 2022. Elle a pour objectif de s'assurer de la régularité et de la sincérité des opérations de recettes et de dépenses. Les travaux de vérification ont porté sur le contrôle interne de l'entité, la mobilisation de la dotation budgétaire de l'Etat, des partenaires techniques et financiers et des ressources propres et l'exécution des dépenses de fonctionnement et d'investissement.

Créé en 1960, l'IER est un établissement public à caractère scientifique et technologique (EPST), doté de l'autonomie financière. Il a pour mandat l'amélioration de la production et de la productivité agricole, pastorale et aquacole pour la sécurité et la souveraineté alimentaire

ainsi que la préservation de la santé humaine et de la biodiversité au Mali.

La mission de vérification a mis en exergue des irrégularités administratives et des irrégularités financières.

La vérification a relevé des irrégularités financières d'un montant total 46 264 208 F CFA.

Elles portent sur le non-reversement des recettes collectées au titre des ventes de semences de la Station de recherche agricole de Cinzana, le non-reversement des coûts indirects à la Direction générale, le non-paiement des loyers des logements d'astreintes, le non-paiement des droits d'enregistrement par des titulaires de marchés.

Les faits relevés dans le rapport de vérification et qui sont susceptibles de constituer des infractions à la loi pénale et à la législation budgétaire et financière concernant ces irrégularités financières ont été dénoncés au Procureur de la République chargé du Pôle national économique et financier et transmis au Président de la Section des Comptes de la Cour suprême et au Directeur général des Impôts.

**Source : Cellule de communication du BVG
MALI TRIBUNE**





Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en oeuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;
- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux

niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;

- d'émettre un avis sur la mise en oeuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites ;

Article 6 : Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7 : L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Maison de la pupille : Le président Assimi lance les travaux



Le Président de la Transition, Son Excellence le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État, a inauguré la construction de la Maison des Pupilles le 6 février 2024 à Bamako-Sénou, dans la zone aéroportuaire. Cet événement important a été honoré par la présence du ministre d'État, ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, du ministre de la Santé et du Développement social, ainsi que des pupilles et de leurs tuteurs, et de la Directrice de l'Office national des pupilles au Mali.

La Maison des Pupilles, qui s'étendra sur plus de 2 hectares, est le témoignage de l'engagement fort du Président de la Transition envers les générations futures. Son objectif

principal est de créer un environnement propice à l'épanouissement et au développement des pupilles, tout en réduisant le nombre d'enfants vulnérables au Mali grâce au renforcement de l'Armée malienne.

Cette initiative, symbolisée par le début des travaux, témoigne de la volonté inébranlable de la nation malienne de protéger et d'accompagner ses enfants les plus fragiles. La Maison des Pupilles représente un pas significatif vers un avenir plus équitable et solidaire pour les générations à venir.

Lors de son discours, M. Aguibou DEMBÉLÉ, Conseiller spécial du Président de la Transition, s'est félicité de la concrétisation de la promesse

faite par le Chef de l'État aux pupilles de la Nation. Il a souligné l'engagement constant du Président envers ces enfants vulnérables, rappelant les actions concrètes entreprises pour leur bien-être et leur épanouissement.

De son côté, Mme le ministre de la Santé et du Développement social, le Colonel Assa Badiallo TOURÉ, a rappelé le récent don d'ambulances aux pupilles, tout en exprimant la reconnaissance des pupilles envers le Chef de l'État pour ses actions en leur faveur.

La construction de la Maison des Pupilles va au-delà de la simple protection de l'enfant. Elle vise à offrir un cadre idéal pour l'épa-



nouissement des jeunes, en leur fournissant non seulement une éducation complète, mais aussi un soutien moral crucial pour ceux qui ont perdu leurs proches au service de la patrie, comme l'a souligné le Président de la Transition dans une interview accordée à la presse.

Le Président GOÏTA a également saisi cette occasion pour saluer l'engagement indéfectible de Mme le ministre de la Santé et du Développement social, ainsi que de la Directrice de l'ONAPUMA, qui ont travaillé sans relâche pour promouvoir un avenir meilleur pour tous les pupilles du Mali.

La Maison des Pupilles représente donc un projet ambitieux et essentiel pour assurer la protection, l'éducation et le soutien des enfants vulnérables au Mali. Grâce à cet engagement fort du Président de la Transition et de son gouvernement, les générations futures pourront bénéficier d'un environnement

propice à leur épanouissement et à leur développement, dans un pays plus juste et solidaire.

Le passage que vous avez cité fait référence à un discours du Chef de l'État qui rend hommage aux martyrs qui ont sacrifié leur vie pour la patrie. Dans ce discours, le Chef de l'État exprime son engagement à soutenir et accompagner les enfants du pays vers un avenir meilleur en leur offrant une éducation complète et toutes les opportunités possibles pour qu'ils puissent réaliser leur plein potentiel.

Ce passage souligne l'importance de reconnaître et de célébrer le sacrifice des martyrs qui ont défendu la patrie. Il met également en avant l'engagement du Chef de l'État à investir dans l'éducation des enfants, considérés comme l'avenir du pays. En offrant une éducation complète et en leur fournissant toutes les opportunités nécessaires, le Chef de l'État souhaite donner aux enfants

les moyens de réaliser leur plein potentiel et de contribuer au développement et à la prospérité du pays.

L'accent mis sur l'éducation dans ce discours souligne l'importance accordée à la formation et au développement des compétences des jeunes générations. L'éducation est considérée comme un levier essentiel pour construire un avenir meilleur, en leur permettant d'acquérir les connaissances, les compétences et les valeurs nécessaires pour réussir dans leur vie personnelle et professionnelle.

Le passage cité met en avant l'engagement du Chef de l'État envers les enfants du pays en leur offrant une éducation complète et toutes les opportunités possibles. Cela témoigne de la reconnaissance envers les martyrs et de la volonté de construire un avenir meilleur en investissant dans l'éducation des jeunes générations.

■ Fatou Sissoko

Situation sanitaire et humanitaire

La Ministre de la Santé et du Développement social à Menaka



Aujourd'hui, Madame la Ministre de la Santé et du Développement social s'est rendue à Menaka accompagnée d'une délégation de haut niveau comprenant le Ministre de la Jeunesse et des Sports, le Ministre de la Réconciliation, le Ministre Commissaire à la Sécurité Alimentaire, le Ministre de l'Artisanat et du Tourisme, ainsi que des membres de leurs cabinets et des directeurs des services centraux. Cette visite avait pour objectif d'évaluer la situation sanitaire et humanitaire de la région.

Cette visite fait suite à la réception d'un important lot de vaccins par le directeur régional de la santé de Menaka hier. Dans le but de renforcer les structures de soins de la région, Madame la Ministre a apporté

avec elle un important lot de médicaments comprenant plusieurs spécialités.

La journée a commencé par une visite des structures du Centre de Santé de Référence (CSRef), où Madame la Ministre a pu constater les besoins en matière de santé de la population locale. À la suite de cette visite, elle a remis les médicaments aux responsables des structures de soins afin de répondre aux besoins immédiats de la région.

En plus de cette aide médicale, Madame la Ministre a généreusement offert 100 kits alimentaires aux personnes vulnérables de la région. Cette initiative vise à soutenir les personnes les plus affectées par la situation alimentaire précaire dans

la région. De plus, elle a annoncé l'arrivée prochaine de 200 tonnes de céréales qui seront distribuées pour répondre aux besoins alimentaires urgents de la population de Menaka.

Cette visite de Madame la Ministre de la Santé et du Développement social témoigne de l'engagement du gouvernement envers la santé et le bien-être de la population malienne. En fournissant des médicaments essentiels et en répondant aux besoins alimentaires critiques, le gouvernement s'efforce d'améliorer la situation sanitaire et humanitaire dans la région de Menaka.

La délégation ministérielle a exprimé sa volonté de continuer à soutenir la région et de prendre des



mesures concrètes pour améliorer la qualité de vie de ses habitants. Cette visite marque le début d'une série d'actions visant à renforcer les services de santé et à répondre aux besoins humanitaires de la population de Menaka.

La population locale a exprimé sa gratitude envers Madame la Ministre et la délégation ministérielle

pour leur présence et leur précieux soutien. Les habitants espèrent que ces initiatives contribueront à améliorer leur situation et à assurer un avenir meilleur pour la région de Menaka.

En conclusion, la visite de Madame la Ministre de la Santé et du Développement social à Menaka a permis d'évaluer la situation sanitaire

et humanitaire de la région tout en apportant une aide médicale et alimentaire essentielle. Cette initiative démontre l'engagement du gouvernement envers le bien-être de la population et marque le début d'une série d'actions visant à améliorer la qualité de vie des habitants de Menaka.

■ Karamoko B Keita

Abonnez-vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 44 22 23 - Mail: @gmail.com

Site: www.malikile.com



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**APPEL
GRATUIT**

**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Retrait du Mali de la CEDEAO

Le gouvernement se justifie dans un communiqué



RETRAIT DU MALI DE LA CEDEAO

L'OPPOSITION MALIENNE DÉNONÇE UNE DÉCISION «ILLÉGITIME»

LE JOURNAL
DE L'AFRIQUE

Dans un communiqué publié sur la page officielle du Ministère malien des affaires étrangères et de la coopération internationale, le ministre Abdoulaye Diop explique que le Mali se retire de la CEDEAO en raison de violations des textes et de sanctions injustes infligées au pays par l'organisation ouest-africaine.

Le 31 janvier 2024, le Mali a annoncé son retrait immédiat de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) dans une note verbale adressée à la Commission de l'organisation. Cette décision fait suite à des violations des textes de la CEDEAO par l'organisation elle-même, ainsi qu'à d'autres raisons légitimes évoquées dans un communiqué conjoint émanant du

Burkina Faso, du Mali et du Niger, daté du 28 janvier 2024.

La décision controversée de la CEDEAO, prise lors de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement le 9 janvier 2022, imposait des sanctions au Mali, allant à l'encontre des dispositions communautaires pertinentes. Ces dispositions sont notamment stipulées dans le Traité révisé de la CEDEAO du 24 juillet 1993 et le Protocole additionnel A/SA.13/02/12 du 17 février 2012, qui encadrent le régime des sanctions à l'encontre des États membres ne respectant pas leurs obligations envers la CEDEAO.

Il est important de souligner que ni ces textes, ni aucun autre instru-

ment juridique de l'organisation, ne prévoit la fermeture des frontières à un État membre. Cette violation flagrante des règles a également entraîné la violation du droit d'accès à la mer et de la liberté de transit du Mali, tels que prévus par l'article 125 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, adoptée à Montego Bay le 10 décembre 1982.

Le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a informé la Commission de la gravité de ces manquements commis par la CEDEAO, qui rendent le Traité de la CEDEAO inopérant, en vertu des dispositions pertinentes de la Convention de Vienne sur le Droit des Traités de 1969. Ces dispositions font référence à la non-ingérence dans les

affaires intérieures des États, à la survenance d'une situation rendant l'exécution du traité impossible et au changement fondamental de circonstances.

Par conséquent, le gouvernement malien se déclare désormais affranchi des contraintes de délai

mentionnées à l'article 91 du Traité révisé, telles que soulignées par la Commission. Cette décision de retrait de la CEDEAO est considérée comme irréversible.

Le Mali, qui a été un membre actif et engagé de la CEDEAO depuis sa création, marque ainsi un tournant

significatif dans les relations régionales en se retirant de l'organisation. Les conséquences de cette décision sur les dynamiques politiques, économiques et sécuritaires en Afrique de l'Ouest demeurent à observer.

A lire en encadré le communiqué du MAECI du Mali

Communiqué du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale



A la suite de la note verbale référencée ECW/OP/DC/31.01.24/ak en date du 31 janvier 2024 de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale réitère le caractère irréversible de la décision du Gouvernement de la République du Mali de se retirer sans délai de la CEDEAO en raison de la violation par l'Organisation de ses propres textes, ainsi que les autres raisons légitimes mentionnées dans le Communiqué conjoint N°001 du

Burkina Faso, de la République du Mali et de la République du Niger, en date du 28 janvier 2024.

En effet, la CEDEAO, par la décision de la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement, en date du 09 janvier 2022, a imposé au Mali des sanctions contraires aux dispositions communautaires pertinentes, notamment au Traité révisé de la CEDEAO du 24 juillet 1993 et au Protocole additionnel A/SA.13/02/12 du 17 février 2012 portant régime des sanctions à l'encontre des États membres qui n'honorent pas leurs obligations

vis-à-vis de la CEDEAO.

Ni ces textes, ni aucun autre instrument juridique de l'Organisation ne prévoit la fermeture des frontières à un État membre.

En outre, par cette décision, la Conférence de la CEDEAO a violé le droit d'accès à la mer et depuis la mer et la liberté de transit du Mali, tels que prévus par l'article 125 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, adopté à Montego Bay le 10 décembre 1982.

Le Ministère indique à la Commission que ces graves manquements commis par la CEDEAO rendent le Traité de la CEDEAO inopérant, au regard des dispositions pertinentes de la Convention de Vienne sur le Droit des Traités de 1969, notamment celles relatives à la non-ingérence dans les affaires intérieures des États, la survenance d'une situation rendant l'exécution du traité impossible et le changement fondamental de circonstances.

Par conséquent, le Gouvernement de la République du Mali n'est plus lié aux contraintes de délai, mentionnées à l'article 91 du Traité révisé et évoquées par la Commission.

Bureau de l'Information et de la Presse/ MAECI

Karamoko B Keita

Rencontre avec le corps diplomatique

Le Ministre Diop briefe ses interlocuteurs



Le Ministre des Affaires étrangères du Mali évoque les derniers développements lors d'une séance de briefing avec le Corps diplomatique et consulaire accrédité.

Dans le cadre du maintien des échanges directs et officiels avec le Corps diplomatique et consulaire accrédité au Mali, Son Excellence Monsieur Abdoulaye DIOP, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, a tenu une

séance de briefing ce mardi 06 février 2024. Cette réunion visait à discuter des derniers développements de l'actualité nationale et sous-régionale.

Le Ministre DIOP a abordé quatre thématiques principales lors de cette rencontre. Tout d'abord, il a souligné le processus de paix au Mali dans un contexte où l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger est devenu caduc. Il a fait remarquer que cet accord

était devenu un fonds de commerce pour certains acteurs et un instrument de partition du pays à travers des manœuvres de déstabilisation et d'ingérence dans les affaires internes du Mali. Le Ministre a mis l'accent sur la nouvelle approche endogène du processus de dialogue inter-malien, engagé par les plus hautes Autorités de la Transition, dans le but de restaurer la paix, de consolider l'unité nationale et de raviver le vivre-ensemble. Ce processus, purement malien, inclusif et participatif, est déjà



en phase de mise en œuvre, avec l'installation de son Comité de pilotage.

En ce qui concerne le retrait du Mali de la CEDEAO, le Ministre a exprimé des regrets quant à la transformation de cette organisation, qui était initialement axée sur l'intégration sous-régionale voulue par ses pères fondateurs, en une menace sérieuse pour les trois États de l'Alliance des États du Sahel (AES) et leurs populations, déjà confrontés à des défis existentiels. Il a souligné que aucun intérêt vital des États souverains ne devrait être sacrifié au profit d'une organisation régionale. Toutefois, le Ministre a précisé que le Mali reste ouvert et coopère de bonne foi avec

tous les pays frères, amis et voisins, dans l'intérêt bien compris et partagé des États et des peuples.

Abordant d'autres questions importantes, le Ministre des Affaires étrangères s'est félicité du retrait prévu de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), en préservant l'intégrité territoriale du pays. Il a également souligné la nouvelle dynamique de sécurité collective et de développement intégré, mise en place par les Présidents malien, burkinabè et nigérien, pour faire face aux défis communs. À cet égard, il a exprimé sa satisfaction concernant l'initiative de l'Alliance des États du Sahel,

une alliance purement africaine, basée sur la solidarité, la fraternité et la mutualisation des forces et des moyens. Cette alliance est en marche vers la confédération des trois pays. La séance de briefing s'est conclue par une phase interactive, au cours de laquelle les participants ont pu obtenir des informations fiables et officielles concernant des questions d'importance nationale et sous-régionale. Cette rencontre a permis de renforcer les échanges francs et directs entre le Ministre des Affaires étrangères et le Corps diplomatique et consulaire accrédité au Mali.

Fatou Sissoko

www.malikile.com

Célébration des 45 ans du groupe KASOBANE

Exposition exceptionnelle de bogolan

La salle d'exposition du Musée national du Mali accueille actuellement une exposition unique en son genre. Du 6 février au 9 mars 2024, des toiles en bogolan sont présentées pour célébrer les 45 ans du groupe KASOBANE. Fondé par les étudiants de l'Institut national des Arts de Bamako (INA), Kandiora COULIBALY, Kémietigui DEMBELE (décédés), Souleymane GORO, Bocar DOUMBIA, Néné THIAM et Baba Falo KEITA, le groupe est à l'origine d'une véritable révolution dans la promotion de l'art bogolan.

Le vernissage de cette exposition a eu lieu le mardi 6 février 2024, en présence d'un public nombreux et de personnalités éminentes. Sous la présidence du ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, Andogoly GUINDO, cet événement a été marqué par des hommages émouvants rendus au groupe KASOBANE. Parmi les invités de marque figuraient des

représentants de l'UNESCO au Mali, l'Ambassadeur d'Espagne au Mali, le Directeur général du Musée national du Mali, ainsi que des proches et amis des membres du groupe, dont Mme Irène Lopez de CASTRO, venue spécialement d'Espagne.

Dans son discours, le ministre Andogoly GUINDO a tenu à saluer les qualités humaines et professionnelles des membres du groupe KASOBANE. Pionniers dans la promotion du bogolan, ils ont apporté une contribution inestimable à la protection et à la valorisation de la diversité des expressions artistiques et culturelles du Mali. Leur expertise dans la valorisation des techniques traditionnelles d'art malien a permis de préserver l'authenticité de cette forme d'expression tout en atténuant les influences extérieures.

En effet, le groupe KASOBANE s'est spécialisé dans l'étude et la mise en valeur des symboles et des signes présents sur les pagnes bogolan. Ces

tissus traditionnels maliens sont de véritables vecteurs de communication et portent des messages codés que seuls les initiés peuvent décrypter. Grâce au travail remarquable du groupe, la technique du bogolan a même été intégrée au curriculum de l'Institut national des Arts (INA), assurant ainsi sa transmission aux générations futures.

L'exposition actuelle au Musée national du Mali est une occasion unique de découvrir et d'apprécier le talent et la créativité du groupe KASOBANE. Les toiles en bogolan exposées reflètent la richesse de l'art malien et témoignent de l'engagement indéfectible du groupe dans la préservation de ce patrimoine culturel. Les visiteurs auront l'opportunité d'admirer des œuvres uniques, véritables chefs-d'œuvre qui racontent l'histoire et la tradition du Mali à travers le langage symbolique du bogolan.

Fatou Sissoko



Crise de la CEDEAO : Une version sahélienne de la rivalité Russo- Américaine

Selon Dr. Moussa Coulibaly, la France et les Nations Unies ne pouvant plus intervenir dans le dossier sahélien, les USA prennent le relais. Il pense que le divorce avec la Cédéao du Mali, du Niger et du Burkina Faso avec effet immédiat met à l'abri ces pays contre de nouvelles manipulations dont la Cédéao pourrait être la porte d'entrée dans les prochains jours.



De l'avis de notre Sociologue, les Présidents Assimi, Traoré et Tiany ont certainement compris la nécessité de quitter l'organisation sous régionale dans les plus brefs délais. « Si ces trois pays ne quittent pas pendant qu'il est encore temps, ils auront à faire face très prochainement à des difficultés majeures sur le terrain militaire », dira-t-il.

Pour lui, la visite du Secrétaire d'Etat Blinken en Côte d'Ivoire et au Nigeria rentre certainement dans le cadre de la préparation d'un nouveau plan de déstabilisation de ces pays pour empêcher la Russie d'étendre son influence progressivement en Afrique de l'Ouest. Et il croit que ce dernier, n'est pas venu en tourisme en Côte d'Ivoire et au Nigeria. « Ces

deux pays sont les deux qui peuvent encore s'agiter autour du dossier Sahel », explique-t-il.

A entendre Dr. Moussa Coulibaly, le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont créé les conditions pour s'extraire définitivement de nouvelles menaces venant de la Cédéao cette fois ci parrainées par les USA. Les USA ont l'intention d'installer de nouvelles bases militaires dans ces deux pays et les équiper en drones et matériels de pointe pour chasser les dirigeants de l'AES.

Il pense également que la visite à Paris du chef d'état-major algérien, de Tinubu et de Patrice Talon à Paris n'est pas étrangère à la situation. En cette année 2024- 2025, l'Algérie siègera comme membre non perma-

nent au conseil de sécurité de l'organisation des nations unies. Cela, dit-il, pourrait certainement être un moyen de pression supplémentaire contre le Mali particulièrement mais aussi pour les pays de l'AES.

Notre Sociologue suppose que les autorités de la transition malienne sont conscientes de ces enjeux c'est pourquoi elles agissent avec une détermination froide et un sang-froid inégalé.

« Il est possible de donner une place importante à la visite de Mahamat Deby chez Poutine en Russie. Vladimir Poutine comme d'habitude prépare le terrain en cherchant le rapprochement avec le Tchad. Ce pays va pouvoir être un allié de taille pour Moscou pour appuyer les forces de l'AES et les parte-

naires militaires russes sur le terrain au Sahel », a estimé Dr. Coulibaly.

A l'entendre, la base militaire américaine installée à Agadez au Niger ne sera plus utile à une offensive contre l'AES. En attendant, le peuple du Mali doit rester mobilisé. Il y va de notre survie. La guerre ne

fait que commencer et c'est l'occasion ou jamais de réaliser le Mali dont nous rêvons.

Les plus sceptiques parleront de conséquences économiques mais le grand peuple du Mali a traversé ces derniers mois les périodes les plus difficiles de son existence. La résis-

tance populaire sera à la hauteur des enjeux. Il termine en s'interrogeant sur le fait que les pays qui sortent de la Cédéao sont tous des ex colonies françaises.

Ibrahima Ndiaye

MALI TRIBUNE

Production de pétrole en 2023 : L'Angola réalise une recette de 18 milliards de FCFA

En 2023, l'Angola a réalisé une production record en pétrole. Selon le site d'informations yopfriei, le pays a fait une recette de plus de 30 milliards de dollars soit plus de 18 Milliards de FCFA. Avec ces performances, l'Angola devient le principal producteur de pétrole brut en Afrique, devant le Nigeria.

L'Angola a exporté près de 400 millions de barils de pétrole brut en 2023, générant des recettes estimées à plus de 30 milliards de dollars, a annoncé le secrétaire d'État au Pétrole et Gaz, José Barroso. Avec ce record, le principal producteur de pétrole brut en Afrique, l'Angola, occupe le 16ème rang mondial avec 2,2% de la production mondiale du pétrole. 18 Milliards de FCFA, c'est ce que le pétrole lui a rapporté en 2023. Son principal client (57%) est la Chine.

Ainsi, l'Angola est incontestablement l'un des plus gros exportateurs de pétrole en Afrique. Selon le secrétaire d'État au Pétrole et Gaz, José Barroso, repris par plusieurs médias, en 2023, le pays a fait une recette de plus de 30 milliards de dollars (18 060 000 000 000).

Avec ses chiffres, le pays vient de réaliser un gros coup sur le marché international et se positionne confortablement parmi les plus gros exportateurs du Pétrole au monde. Dans ces transactions, la Chine est restée la principale destination des exportations pétrolières angolaises avec 57%.

Amadou Kodio
Source : Le Capital



CAN/CÔTE D'IVOIRE 2023: Les favoris éliminés



L'équipe nationale de football du Mali a terminé sa 13e participation à la Coupe d'Afrique des Nations avec beaucoup de regrets, s'arrêtant en quarts de finale. Malgré une performance en deçà de leurs attentes, les Aigles ont progressé d'un cran par rapport aux quatre éditions précédentes où ils ont été éliminés en huitièmes de finale.

Le point culminant du football malien au niveau des séniors reste la Coupe d'Afrique des Nations de Yaoundé en 1972, où l'équipe a atteint la finale. Au cours des deux dernières décennies, le Mali a réussi à remporter deux médailles de bronze, respectivement au Gabon et en Afrique du Sud. Cependant, depuis lors, les Aigles ont été éliminés en huitièmes de finale à plu-

sieurs reprises. Cette année, ils ont réussi à atteindre les quarts de finale, mais malheureusement, leur parcours s'est terminé de façon décevante. Le match contre le pays hôte, la Côte d'Ivoire, s'est soldé par une défaite 2-1, bien que les Maliens aient dominé le jeu.

Les Aigles ont eu les meilleures occasions du match, notamment un penalty obtenu mais malheureusement raté. De plus, ils ont bénéficié d'un avantage numérique après l'expulsion d'un défenseur ivoirien dès la première période. Malgré l'ouverture du score à vingt minutes de la fin du temps réglementaire, l'équipe a finalement concédé l'égalisation dans les dernières secondes du

temps réglementaire, suivie du but décisif en prolongation.

Cette fin de match cruelle laisse un goût amer aux Aigles, en particulier à leur sélectionneur qui assume la responsabilité de cette défaite en raison de choix tactiques approximatifs. Incapable de tirer parti de l'avantage numérique, Eric Chelle a effectué des changements qui ont affaibli le milieu de terrain à cinq. Bien que la sortie de Noss et Amadou Haïdara puisse être justifiée pour éviter leur expulsion après avoir reçu des cartons jaunes, les remplacements de Lassana Coulibaly, Kamory Doumbia et Diadié Samassékou n'ont pas été compensés. Ces changements ont donné



confiance aux Ivoiriens et ont fait basculer la rencontre en faveur des Éléphants, qui ont finalement remporté le match 2-1 après prolongations.

Les Aigles peuvent néanmoins se féliciter d'avoir progressé dans la compétition par rapport aux éditions précédentes. Ce parcours encourageant devrait servir de base pour préparer les prochaines échéances et viser une performance encore meilleure lors de la prochaine Coupe d'Afrique des Nations en 2025.

Emerse Faé, sélectionneur de l'équipe de Côte d'Ivoire, exprime sa satisfaction malgré la difficulté du match. Il souligne que l'objectif était d'empêcher l'équipe adverse de développer son jeu, mais que cela a été un défi. De plus, l'équipe a été confrontée à une situation difficile après avoir reçu un carton rouge, ce qui a compliqué davantage les choses. Cependant, Faé apprécie l'effort fourni par les joueurs qui se sont battus jusqu'au bout. Il considère que tactiquement, l'équipe a bien joué et que les signes positifs donnent de l'espoir pour l'avenir. Faé mentionne également la nécessité de revoir la façon dont l'équipe démarre ses matchs afin de maîtriser le jeu dès

le début et éviter la pression excessive.

De son côté, Éric Chelle, sélectionneur des Aigles du Mali, exprime sa déception quant à la fin du parcours de son équipe. Il mentionne la difficulté à accepter cette défaite, malgré un bon match. Chelle explique que son équipe a opté pour un système avec cinq défenseurs afin de gérer les ballons aériens. Il souligne la qualité de ses joueurs et estime que leur performance méritait mieux. Chelle critique également l'arbitrage en mentionnant des décisions contestables, comme un penalty non accordé et une main non sifflée. Il conclut en notant que les Aigles ont échoué une fois de plus à vaincre les Éléphants dans une phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations, brisant ainsi le mythe selon lequel ils donnent toujours du fil à retordre au pays hôte.

Ces déclarations mettent en lumière les différentes perspectives des deux sélectionneurs concernant le match et soulignent l'importance de l'arbitrage dans le résultat final. Elles reflètent éga-

lement l'émotion ressentie après une défaite cruelle et la volonté de tirer des leçons de cette expérience pour progresser à l'avenir.

La 34e édition de la Coupe d'Afrique des Nations a atteint les demi-finales, où le Nigeria, la République démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire et l'Afrique du Sud s'affronteront pour une place en finale. Ces quatre équipes ont toutes remporté le titre auparavant et cherchent à ajouter une nouvelle étoile à leur palmarès.

Le Nigeria est l'équipe la plus expérimentée à ce stade de la compétition, avec 16 demi-finales disputées dans leur histoire. Ils sont arrivés en tant que favoris, mais ont eu du mal à trouver leur rythme, notamment lors de leur match nul contre la Guinée équatoriale en phase de groupes. Malgré cela, leur défense a été solide, n'encaissant qu'un seul but jusqu'à présent. Les Super Eagles visent donc la qualification pour la finale.

La République démocratique du Congo a remporté sa première

victoire dans cette édition de la Coupe d'Afrique des Nations en éliminant la Guinée en quarts de finale. Ils joueront contre la Côte d'Ivoire en demi-finale. Par le passé, chaque fois que la RDC a remporté la compétition en 1968 et 1974, elle a éliminé le pays organisateur en demi-finale. Ils espèrent donc répéter cet exploit cette année. La Côte d'Ivoire a attiré l'attention des médias internationaux le 22 janvier 2024. Ils affronteront la RDC en demi-finale et chercheront à tirer parti de leur avantage de jouer à domicile pour atteindre la finale.

Les demi-finales auront lieu le mercredi 7 février, tandis que la finale est prévue pour le dimanche. Les quatre équipes ont des raisons de croire en leurs performances et la compétition promet d'être passionnante jusqu'à la fin. La Côte d'Ivoire s'est qualifiée pour les demi-finales de la Coupe d'Afrique des Nations malgré une défaite 4-0 face à la Guinée équatoriale. Ils ont remporté une victoire renversante contre le Mali grâce à un but inscrit à la dernière minute par Oumar Diakité. Cette victoire leur a permis de décrocher leur place dans le dernier carré de la compétition. La Côte d'Ivoire affrontera la République Démocratique du Congo dans cette demi-finale, marquant ainsi un nouveau chapitre de leur rivalité, puisqu'ils se sont déjà affrontés en demi-finale en 2015, avec une victoire des Éléphants sur le score de 3-1.

De son côté, l'Afrique du Sud a également réussi à atteindre les demi-finales de la Coupe d'Afrique des Nations pour la première fois en 24 ans. Après avoir éliminé le Maroc, demi-finaliste de la dernière Coupe du Monde de la FIFA, les Bafana Bafana ont accroché à leur tableau de chasse l'équipe capverdienne, qui était pourtant invaincue jusqu'à cette élimination aux tirs au but en quarts de finale. Cette performance a donné une motivation supplémentaire aux Sud-Africains, qui retrouveront le Nigeria en demi-finale. Lors de leur dernière apparition en demi-finale en 2000, les Sud-Africains avaient perdu contre le Nigeria sur le score de 2-0.

Fatou Sissoko





Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre sens de la diplomatie sera prochainement mis en avant. Abordez les situations délicates au travail avec tact. Votre capacité à naviguer habilement dans les relations professionnelles peut ouvrir des portes vers des collaborations enrichissantes et des opportunités de croissance. Soyez à l'écoute des besoins de votre équipe et/ou de vos collaborateurs proches. Ils pourront constituer des piliers solides pour mettre en œuvre des solutions de crise.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Votre manque d'assurance se fait sentir, et cela ne joue pas en votre faveur. Vous avez constamment besoin de l'approbation de vos collègues avant de prendre une quelconque décision. Au lieu de consulter autrui chaque fois que vous devez faire quelque chose, pensez à une autre solution, par exemple faire une recherche sur Internet ou consulter des documents internes. Vous pouvez aussi demander conseil à une personne de confiance.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Votre travail requiert d'être constamment au diapason, car votre branche d'expertise évolue sans cesse et à grande vitesse. Vous ne pouvez pas vous permettre d'être à la traîne, autrement vous seriez très vite dépassé. Si vous le pouvez, pensez à la formation, et pour cela, inutile d'avoir de gros moyens : il existe de nombreuses formations et webinaires gratuits dispensés par des experts compétents dans tous les domaines.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Restez ouvert aux opportunités de voyager ou de travailler dans un autre environnement. Cherchez des collaborations avec des équipes extérieures, envisagez des déplacements en France ou à l'étranger. En intégrant cette dimension aventureuse dans votre travail, vous élargirez vos horizons professionnels, et vous développerez de nouvelles aptitudes. Cultivez cette soif d'exploration pour créer une carrière qui reflète votre passion pour l'inconnu.



Lion (22 juillet - 23 août)

Votre constance au travail vous place en tant que pilier essentiel de l'équipe. La stabilité et la fiabilité que vous apportez sont des atouts inestimables. Cependant, le moment est venu de faire évoluer votre rôle et d'embrasser un nouveau chapitre professionnel. Cultivez davantage vos compétences en leadership, prenez des initiatives pour diriger des projets novateurs, et devenez une source d'inspiration pour vos collègues.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Au bureau, vous œuvrez sans stress et ne terminez pas vos journées sur les rotules. Mettre un peu d'ordre dans vos dossiers, mais aussi dans vos tiroirs, est loin d'être une mauvaise idée si vous désirez être mieux organisé. Profitez-en également pour faire un petit bilan et voir ce que vous pourriez améliorer dans votre travail au quotidien. Votre zénitude aura de belles répercussions dans la sphère privée.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous êtes aujourd'hui à la fois solaire et extrêmement motivé, l'audace est le maître-mot de votre journée. Rien ne peut vous arrêter ! Il se peut même que vous parveniez à résoudre un problème tenace. Vous dégagez de très bonnes ondes et rassemblez des talents très prometteurs autour de vous. Votre activité professionnelle grandit de jour en jour, continuez dans cette voie. Pensez à vous reposer, il vous reste encore quelques étapes à franchir.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Au travail comme dans la vie, il est impossible de sélectionner les personnes qui nous entourent, et souvent il faut accepter les choses comme elles se présentent. Vous n'avez malheureusement pas le pouvoir de choisir vos collègues, encore moins votre hiérarchie, il faut donc composer avec. Le mieux serait de prendre les choses avec philosophie et d'apprendre à gérer les différents caractères et humeurs des autres.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre imagination pourra donner naissance à des créations concrètes aujourd'hui. Vos capacités pour donner vie à vos idées seront remarquables et remarquées. Votre créativité peut s'avérer être un atout précieux dans le cadre professionnel, notamment pour atteindre des objectifs que vous vous étiez fixés au travail. Cette nouvelle impulsion artistique pourrait bien vous démarquer et créer un impact positif dans votre carrière.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous voulez absolument briller auprès de votre hiérarchie et, pour cela, vous n'utilisez pas toujours les bonnes méthodes. Ce n'est pas en colportant des informations à longueur de journée que vous y parviendrez, encore moins en dénigrant le travail de vos collègues. Vous valez mieux que cela, démarquez-vous grâce à votre travail et à votre sérieux, vos efforts finiront par payer. Autrement, votre réputation risquerait d'être entachée.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Il va falloir redoubler d'attention au bureau. Parmi vos collègues, certains vont jalouser pour votre bonne entente avec la direction et n'hésiteront pas à tenter de vous manipuler. Éloignez-vous des mauvaises ondes, et ne laissez personne vous mettre des bâtons dans les roues. Ce job, vous le méritez. Vous ne manquez pas d'idées pour améliorer l'image de l'entreprise. Ce serait bien dommage de perdre un élément comme vous !



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous serez remarqué pour votre esprit novateur et votre engagement envers des idéaux progressistes. Votre capacité à repousser les limites traditionnelles et les croyances limitantes sera une force. Un nouveau cap se dessine dans votre entreprise ou vos projets, et vous en serez un acteur majeur. Cette période pourrait vous offrir des opportunités pour propulser de nouvelles activités et influencer positivement votre secteur d'activité. À vous de jouer !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

<p>1273 Malikilé</p> <p>KASSOUB invite les acteurs de la justice à la pédagogie à l'Assemblée</p> <p>Kamena lève le voile!</p>	<p>1274 Malikilé</p> <p>Commission de finalisation du projet de Constitution Le rêve brisé</p> <p>Les enfants de Badalabougou servis</p>	<p>1275 Malikilé</p> <p>5ème édition de la Nuit de l'Entrepreneuriat: Un rendez-vous d'affaires et de partage d'idées novatrices</p> <p>Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA</p>	<p>1276 Malikilé</p> <p>Mali: Baron Diop: Mousa Faki Mahamat reçu par Assimi Goïta</p> <p>Amadou Dicko aux Nations Unies</p> <p>La grosse arnaque!</p>
<p>1277 Malikilé</p> <p>Division des Opérations d'Aménagement et de protection des forêts et de la faune: La Visiteuse Générale 1 800 505 262 FCFa d'Irrégularités financières</p> <p>Projet SWVEDO et autonomisation des femmes</p> <p>242 filles et femmes installées</p>	<p>1278 Malikilé</p> <p>ABGE: Moïstapha Cissé, l'homme de la situation</p> <p>Economie et gestion</p> <p>Fcfa ou monnaies nationales.</p> <p>De quoi ont peur les pays de la zone franc?</p>	<p>1279 Malikilé</p> <p>Le responsable des Droits de l'Homme persona non grata</p> <p>Montaga Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM</p>	<p>1280 Malikilé</p> <p>Deg élèves exposés à la querelle populaire</p> <p>Les travaux débutent aujourd'hui!</p>

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23